

Conditions générales de vente

■ Désignation

Formation et Coaching est un organisme de formation spécialisé dans le développement des capacités psycho-comportementales de l'individu. Son siège social est fixé au 7, rue Jacques Tourneur 24100 Bergerac. Formation et Coaching conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, sur le Bergeracois et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat. Formation et coaching accompagne également des personnes en individuel.

■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Formation et Coaching pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du client.

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et TTC.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de Xavier Vanderhaegen- Formation et Coaching. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Formations et Coaching aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Formation et Coaching.

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le client, il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à Formation et Coaching. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par Formation et Coaching au client. Si l'accord de prise en charge du client ne parvient pas à Formations et Coaching au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, Formation et Coaching se réserve la possibilité de refuser l'entrée

« Formation et Coaching » Siège social : 24100 Bergerac

Mail : contact@vdhformations.eu ☎ : 06 22 48 26 52

Site Web www.vdhformations.eu / Code APE : 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 24 01475 24 auprès du préfet de région Aquitaine

en formation du stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au client. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

■ **Annulation ou interruption d'une formation**

En cas de dédit signifié par le client à Formation et Coaching au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, Formation et Coaching offre au client la possibilité de repousser la formation à une date ultérieure.

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au client.

Dans cette hypothèse, le client s'engage à régler à Formation et Coaching les sommes qui resteraient à sa charge.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le client, Formation et coaching se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 3% du prix de la formation
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50 % du prix de la formation

■ **Effectif et ajournement**

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

■ **Devis et attestation**

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en trois exemplaires par Formation et Coaching au client. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à Formation et Coaching par tout moyen à la convenance du client: courrier postal, télécopie, mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre Formation et Coaching, l'OPCA ou le Client.

A l'issue de la formation, Formation et Coaching remet une attestation de formation au stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, Formation et Coaching lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture et des feuilles d'émargements par demi journée.

Une attestation de présence pour chaque stagiaire peut être fournie au client, à sa demande.

■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, Formations et Coaching est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients ou de ses stagiaires.

Formation et Coaching ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients ou de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Formation et Coaching.

■ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Formation et Coaching pour assurer les formations ou remis aux stagiaires sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de Formation et Coaching. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le client et le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

■ Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ Confidentialité et communication

Formation et Coaching, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Formation et Coaching au client.

Formation et Coaching s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le client y compris les informations concernant les stagiaires.

Cependant, le client accepte d'être cité par Formation et Coaching comme client de ses formations. A cet effet, le client autorise Formation et Coaching à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de Formation et Coaching.
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, Formation et Coaching conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, Formation et Coaching s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

■ Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et Formation et Coaching à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux seront seuls compétents pour régler le litige.